

---

## EPR de Flamanville : EDF prend connaissance de la décision de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

EDF prend connaissance de la décision de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) dans son courrier daté du 19 juin 2019 relatif aux écarts affectant les soudures des tuyauteries vapeur principales en exclusion de rupture de l'EPR de Flamanville.

EDF analyse actuellement les conséquences de cette décision sur le planning et le coût de l'EPR de Flamanville, et fera, dans les prochaines semaines, un point précis sur la suite du projet.

*Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](http://medias.edf.com)*

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

### CONTACTS

Presse : 01 40 42 61 04

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38